

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire

Samedi 02 avril 2022
Maison des sports - Nantes

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



#TriPDL

PROGRAMME DE LA MATINEE DU 02 AVRIL 2022

Programme de la matinée de travail

09h00 – Accueil

09h15 – Présentation et échange sur Projet Sportif Territorial (PST) de la Ligue de Triathlon des Pays de la Loire

10h00 – Echange sur projet Ligue et conséquences économiques

10h30 – Pause

10h45 – Comment construire mon projet club :

- **Objectifs**
- **Des exemples qui fonctionnent**
- **Monter un dossier ANS**

11h30 – Conclusion

12h00 – Repas

13h15 – Accueil AG



PRESENTATION et ECHANGE PST LIGUE Gilles et Tristan

<https://bit.ly/3Dhom00>

**ECHANGE SUR PROJET LIGUE et CONSEQUENCES
ECONOMIQUES**

Philippe et Bruno

LES BESOINS A FINANCER :

- Revalorisation des salaires : 5 000€ pour 2022
- Acquisition de matériel : 3 000€
- Accompagnement des comités :
 - . 2€ par licences : 10 000€
 - . 750€ par projets comités : 7 500€ (750€x2x5)
 - . 2 000€ x an sur 2 ans pour aide à création poste agent de développement
- Agent de communication : 3 500€ (aide incluse)
- Loyer nouveau local matériel : 2 500€

- Total des besoins : 41 500€

LE PROJET LIGUE :

- Augmenter la pratique chez les jeunes
- Développer les projets clubs

Ce qui ne bouge pas :

- Les droits d'organisation
 - . recettes Ligue = 3300€
 - => baisse des droits FFTRI
- Les droits d'arbitrage :
 - . Investissement Ligue = 4 000€
- Application des pénalités d'arbitrage en 2022 : 150€ par arbitres manquant

LE PROJET LIGUE :

Autres moyens à envisager pour développer les projets clubs sur l'Olympiade :

- ❑ Aides financières pour les « petites » organisations non rentables ?
- ❑ Soutenir le Challenge des Ecoles de Triathlon : 6 000 €
- ❑ Mise à disposition Immersive Room aux comités : XXXX €

Autres idées :

- ❑ . Animation Terre de Jeux 2024
- ❑ .
- ❑ .
- ❑ ...



LE CONSTAT :

- **Besoins à financer : 41 500€**
- **Autres moyens à financer : ?**

- **La part Ligue n'a pas bougé depuis 2014**
- **Baisse des subventions par clefs de répartition**
- **Clubs peu professionnalisés**
- **Baisse des licenciés entre 2019 et 2022 (situation sanitaire)**
- **Développer le CRE**

- **Trésorerie disponible**
- **Sport attractif**

- **Des interdits :**
 - **Pas d'efforts supplémentaires pour les clubs et les organisateurs**
 - **Pas de hausse pour les licences jeunes**

Proposition finale

- Compte de résultat et bilan 2021 :
- Les efforts à faire :
 - Besoins = 41 500€
 - recettes nouvelles = 25 000€
 - investissement Ligue : 21 500€ + pris sur excédents 2021 (72 500€)
- Besoins en 2024 :
 - concrétiser le poste d'agent de communication
 - soutenir les comités et les clubs dans leur développement
 - accompagner le haut niveau
 - etc...

⇒ Investir pour le futur

Le constat

	2022				
	Part FFTRI	Part LRTRI	TOTAL	nbe de licences 2021	Recettes Ligue
LICENCE CLUB COMPETITION					
Jeune et Paratriathlon Jeune (mini poussin à junior)	20,7	6	26,7	824	4 944,00 €
Sénior et plus âgé et Paratriathlon Sénior et plus âgé	69,7	16	85,7	2923	46 768,00 €
LICENCE CLUB LOISIR					
Jeune et Paratriathlon Jeune (mini poussin à junior)	13,7	4	17,7	27	108,00 €
Sénior et plus âgé et Paratriathlon Sénior et plus âgé	13,7	4	17,7	358	1 432,00 €
LICENCE INDIVIDUELLE Sén., Vét. ou Paratriathlète	69,7	16	85,7	257	4 112,00 €
LICENCE CLUB DIRIGEANT (à partir de 16 ans)	13,7	4	17,7	46	184,00 €
Attention : pénalité de 10 € pour tout renouvellement de licence après le 31 décembre	10	0	10		- €
Formules Assurance 1, 2 et 3 à ajouter					- €
LICENCE ACTION (Mini Poussin à Vétéran)	5	5	10	2	10,00 €
					57 558,00 €
Reversement Comités (2€ par licences jeunes)					7 494,00 €
					50 064,00 €

Le constat

	2022					moyenne autre Ligue
	Part FFTRI	Part LRTRI	TOTAL	nbe de licences 2021	Recettes Ligue	
LICENCE CLUB COMPETITION						
Jeune et Paratriathlon Jeune (mini poussin à junior)	20,7 €	6 €	26,7	824	4 944,00 €	15 €
Sénior et plus âgé et Paratriathlon Sénior et plus âgé	69,7 €	16 €	85,7	2923	46 768,00 €	23 €
LICENCE CLUB LOISIR						
Jeune et Paratriathlon Jeune (mini poussin à junior)	13,7 €	4 €	17,7	27	108,00 €	16 €
Sénior et plus âgé et Paratriathlon Sénior et plus âgé	13,7 €	4 €	17,7	358	1 432,00 €	24 €
LICENCE INDIVIDUELLE Sén. , Vét. ou Paratriathlète	69,7 €	16 €	85,7	257	4 112,00 €	98 €
LICENCE CLUB DIRIGEANT (à partir de 16 ans)	13,7 €	4 €	17,7	46	184,00 €	18 €
Attention : pénalité de 10 € pour tout renouvellement de licence après le 31 décembre 2021	10	0	10		- €	
Formules Assurance 1, 2 et 3 à ajouter					- €	
LICENCE ACTION (Mini Poussin à Vétéran)	5	5	10	2	10,00 €	
					57 558,00 €	
Reversement Comités (2€ par licences jeunes)					7 494,00 €	
					50 064,00 €	

□ + 20€ sur licences individuelles puis 20€ en 2023

□ + 4€ sur licences adultes et dirigeants

COMMENT CONSTRUIRE MON PROJET CLUB :

- **Ecrire son projet club**

- **Des exemples qui fonctionnent :**
 - **BEST St Nazaire (Jean Michel CALLENS)**
 - **La Roche Vendée Triathlon (Cyrille PENISSON)**
 - **ASPTT Angers Triathlon (Christelle OLIVE MARCHESI)**

- **Monter un dossier ANS (Agence Nationale du Sport) :**
 - **Le Compte Asso**
 - **Le contrat d'Engagement Républicain**
 - **Webinar FFTRI : mardi 5 avril 19h**
 - **Calendrier et organisation : validation par la commission territoriale**

- **Opération Rentrée, Bougez ! : webinar jeudi 14 avril et mardi 10 mai à 20h**

POINTS DIVERS :

- **Souhait de cohérence des calendriers :**
 - **1 départementaux**
 - **2 régionaux**
 - **3 France**

- **Comment faire :**
 - **construire calendrier en juin ?**
 - **quelles pratiques ?**
 - **attribution des labels par commission sportive en octobre**
 -

Merci pour vos échanges

Prochain rendez-vous : 13h15 accueil AG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire

Samedi 02 avril 2022
Maison des sports - Nantes

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



#TriPDL

Programme de l'AG - Après midi

13h15 - Accueil

14h00 - Assemblée Générale Extraordinaire

14h30 - Assemblée Générale Ordinaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 02 avril 2022

Quorum atteint

Voix présentes 72,5%

Clubs présents ou représentés : 31

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 02 avril 2022

**Changement des statuts pour se mettre en règle suite aux différents
changements intervenus depuis mars 2020**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 02 avril 2022

Article 2.1.1.2 : Tout organisateur inscrit au calendrier de la F.F.TRI. dont le départ se situe dans le ressort territorial de la L.R.TRI, dispose d'une voix lors des votes quel que soit le nombre d'épreuves organisées.
Concernant les voix relatives aux organisations de manifestations sportives inscrites au calendrier de la F.F.TRI., celles-ci doivent avoir été réalisées sur la période du 1er septembre au 31 août de l'assemblée générale concernée.

Article 2.1.2.2. : Elle se réunit au moins une fois par an, au cours du premier semestre de chaque année civile, à la date fixée par le Conseil d'Administration de la L.R.TRI., et au plus tard **3 semaines** avant l'Assemblée Générale de la F.F.TRI., et chaque fois que sa convocation est demandée par le Conseil d'Administration de la L.R.TRI. ou par le tiers des membres de l'assemblée représentant le tiers des voix.

Article 2.1.2.7. : 6° nommer chaque année un Contrôleur aux Comptes chargé de vérifier la bonne tenue de la comptabilité et un suppléant ;

si la ligue a recours à un commissaire aux comptes : 6° nommer pour la durée légale prévue par les dispositions du Code de commerce, un commissaire aux comptes et un suppléant choisis sur la liste mentionnée au même code ;

Article 2.1.2.9. : Toutes les Assemblées Générales peuvent se dérouler à distance, quels que soient les points à l'ordre du jour, sous couvert de respecter les dispositions relatives aux réunions dématérialisées prévues au point 6.1.

Les Assemblées Générales convoquées en dehors du séquençage normal prévu à l'alinéa 2.1.2.2 peuvent se dérouler à distance pour traiter des points de l'ordre du jour fixé conformément au point 2.1.2.3, dans le respect des dispositions relatives aux réunions dématérialisées prévues au titre 6 des présents statuts. Dans ce cas :

- Les sujets devant faire l'objet d'un vote à bulletin secret ne pourront être traités.
- Le délai de convocation est ramené à 7 jours, ce délai pouvant être réduit dans les conditions prévues à l'alinéa 2.1.2.2.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 02 avril 2022

Vote sur les modifications de statut

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 02 avril 2022

**Quorum atteint
Voix présentes 72,5%
Clubs présents ou représentés : 31**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 02 avril 2022

- Rapport moral du Président
- Rapport des différentes commissions
 - Commission Technique et Sportive
 - Commission Régionale d'Arbitrage
 - Commission Interrégionale de Discipline
 - Commission RSO (Responsabilité Sociétale des Organiseateurs)
 - Commission Communication
 - Commission Médicale
 - Commission Territoriale
- Rapport des Représentants des Clubs

ORDRE DU JOUR (suite)

- Rapport Financier du Trésorier
 - Validation des Comptes 2021 - Bilan - Compte de Résultat
 - Rapport Vérificateurs des Comptes
 - Budget Prévisionnel 2022
 - Vote des coûts 2023
- Présentation et vote de la Convention Ligue/CDT
- Election des Représentants des Clubs
- Questions Diverses
- Prise de parole des personnalités



Présenté par Philippe GAUDIN Président Ligue Triathlon des Pays de la Loire

- Merci pour votre confiance lors de l'élection du 20 mars 2021 en visio
- Merci à l'équipe précédente et notamment son Président Luc Bouron pour le travail accompli
- Merci à toutes et tous, organisateurs, dirigeants, encadrants, licenciés pour vos actions durant ces périodes compliquées
- Merci aux 4 salariés de la Ligue qui font fonctionner la « boutique »
- Bravo à tous les athlètes pour l'ensemble de vos résultats qui valorisent l'ensemble de nos pratiques, et notamment les 2 athlètes ligériens aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2021
- Merci aux organisateurs de toute taille pour leur soutien aux différentes pratiques
- Merci aux membres du CA, des commissions et comités pour votre implication dans le projet Ligue
- Merci à la FFTRI et son Président pour la qualité de ses relations et son investissement sur le terrain de nos clubs
- Merci à nos partenaires publics et privés qui nous soutiennent durablement

Présenté par Philippe GAUDIN Président Ligue Triathlon des Pays de la Loire

- Le projet de la Ligue pour les années à venir :
 - Soutenir les clubs et les organisateurs en valorisant les pratiques
 - Donner envie de s'inscrire dans les clubs, pour toutes les pratiques (loisirs, compétitions, jeunes, adultes, triathlon, duathlon, swimrun, etc...)
- En 2022 l'accent sera mis sur :
 - le développement et la valorisation des pratiques
 - le soutien aux projets des clubs, et l'accompagnement des comités
 - soutenir les épreuves nationales et internationales accueillies sur la Ligue en 2022
 - soutenir la pratique du haut niveau avec le CRE (Centre Régional d'Entraînement)

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Présenté par Philippe GAUDIN Président Ligue Triathlon des Pays de la Loire

Constitution du Conseil d'Administration

- Président : Philippe GAUDIN
- Vice Présidente : Margot MIOT
- Vice Président : Pascal DURAND
- Trésorier : Bruno HAMARD
- Secrétaire : Ingrid VIAUD LEROUX

Membres du CA :

- Christian BEAUDOIN, Henri DEPOIVRE, Christelle OLIVE-MARCHESI, Benjamin



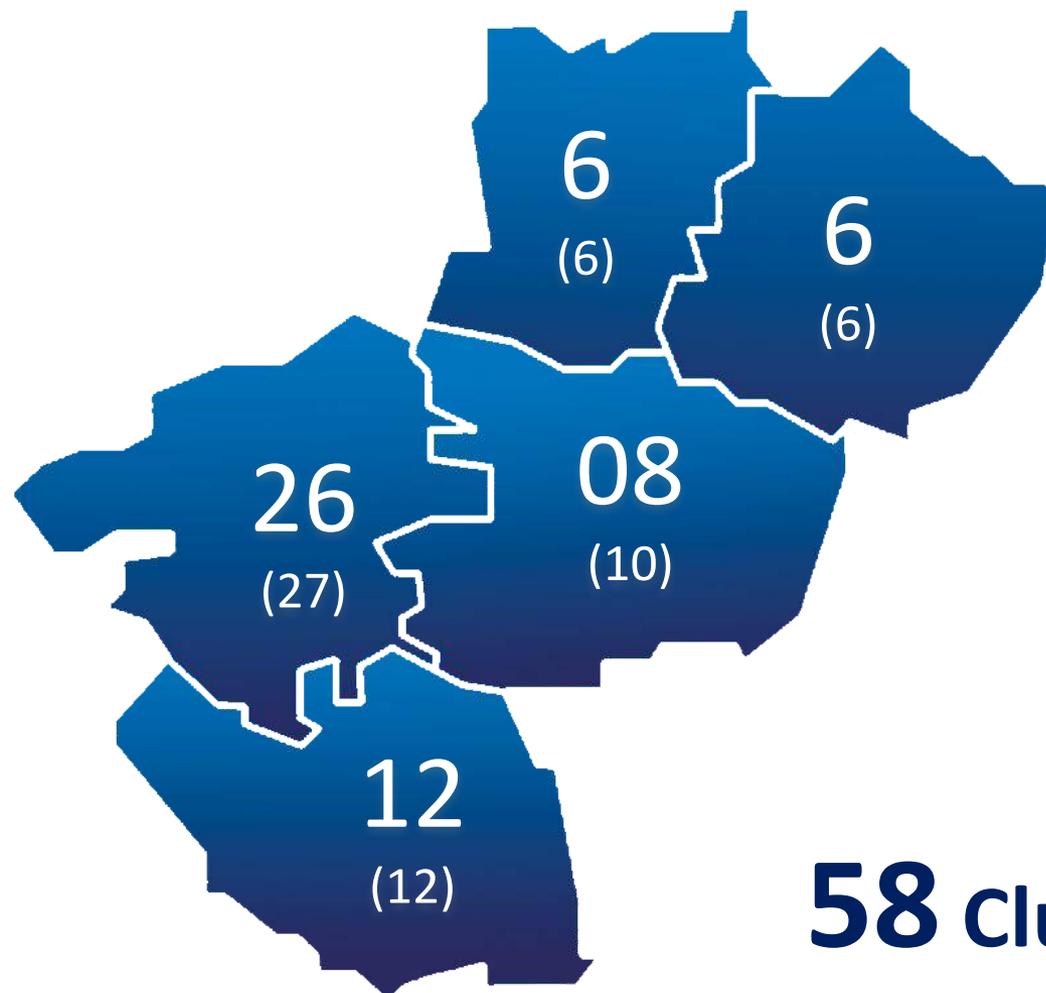
Présenté par Philippe GAUDIN Président Ligue Triathlon des Pays de la Loire

Les salariés

- Nadège NAUDAN – GURIEC : Agent administratif
- Gilles DIEUDE : Agent de développement
- Tristan LE CORVEC : Conseiller technique de la Ligue
- Bleuenn QUILLIO : contrat alternance communication

Nombre de Clubs en 2021

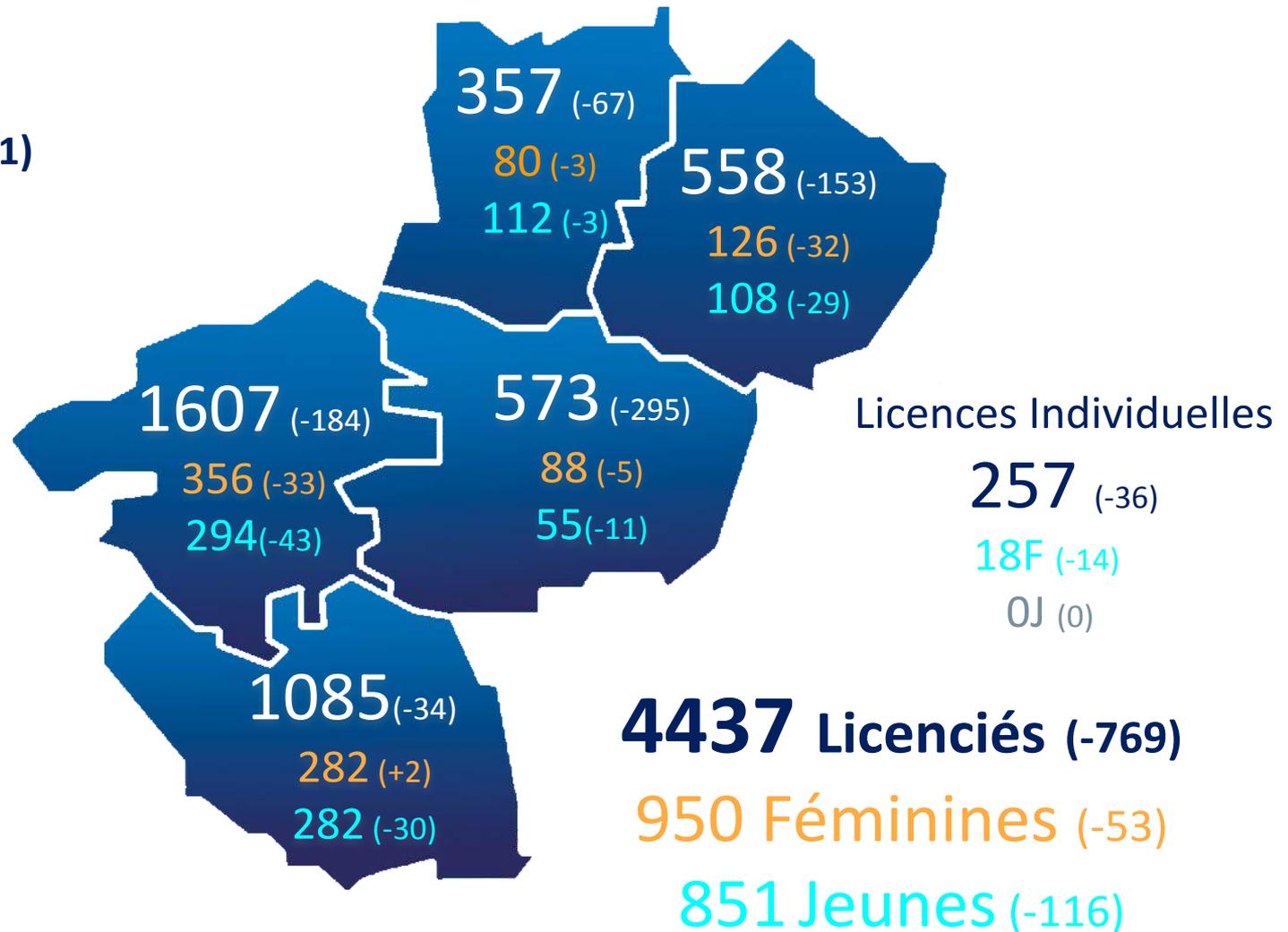
Saison N (N-1)



58 Clubs (61)

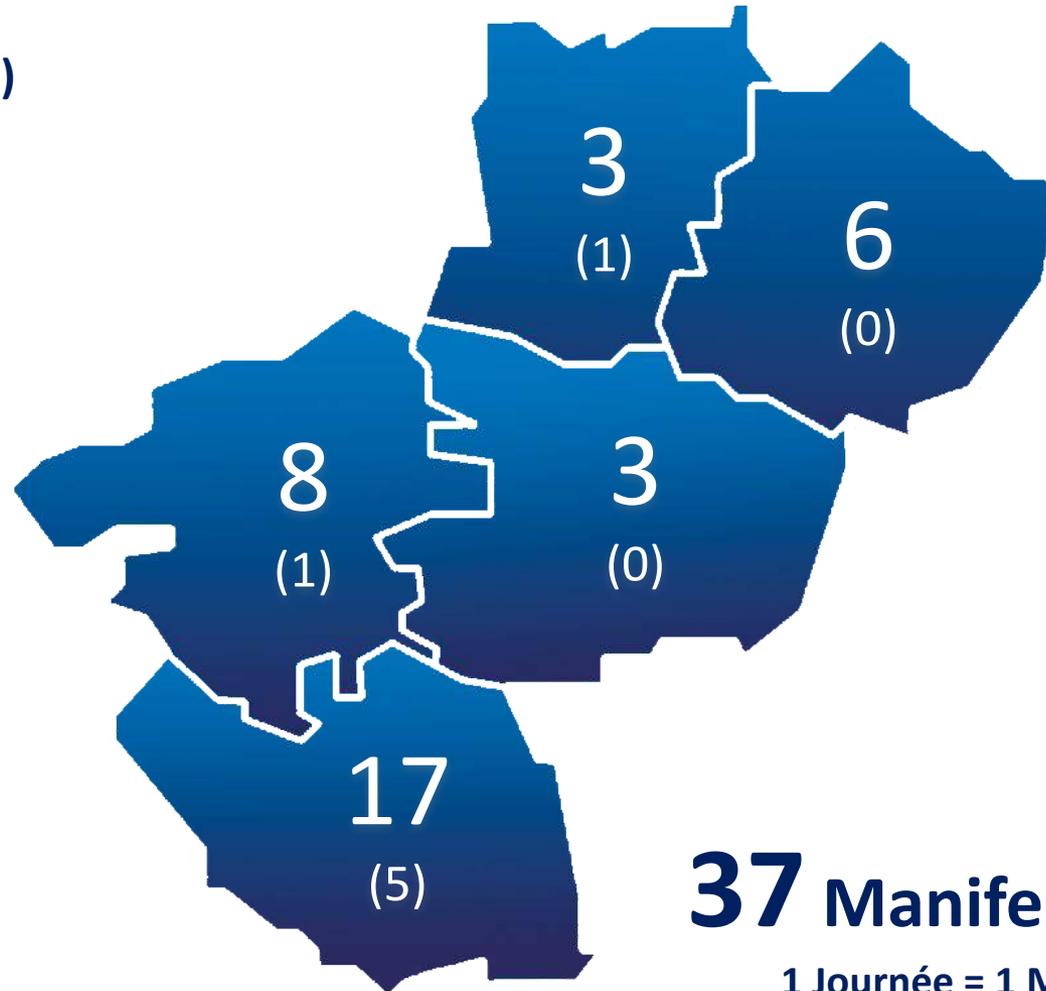
Nombre de Licenciés en 2021

Saison N (N-1)



Nombre de Manifestations en 2021

Saison N (N-1)



37 Manifestations (6)

1 Journée = 1 Manifestation

BILAN DE LA COMMISSION TECHNIQUE ET SPORTIVE

Présenté par Tristan LE CORVEC et Pascal DURAND



Commission Sportive et Technique Bilans 2021

- 1/ Formations (BF BNSSA LNF)
- 2/ CRE / Section Sportive Scolaire
- 3/ Ecoles de Triathlon
- 4/ Stages et Sélections
- 5/ Bilan sportif



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

PAYS DE LA LOIRE



CRE & Sections Sportives Scolaires

1* Collège O. Messiaen Mortagne/S. (85)

Responsable: B. Perrotin

Orientation Animation Sportive

15ème année d'existence

20 Jeunes (14 Garçons/6 Filles)



ORGANISATEUR
2ème année
consécutive

Championnat Académique UNSS
Mortagne (85)

*A noter l'organisation d'un
Championnat départemental de
Triathlon Ugsel à Mesquer
établissement St Jean Baptiste (44)
ainsi que le Régional et National
établissement Externat des Enfants
Nantais à Montbert (44)*

2* Lycée Bel Air , Fontenay le Comte (85)

Responsable: Olivier Floze

Orientation Formation

Jeunes Officiels UNSS / Bnssa

6ème année d'existence

16 Jeunes

Centre Régional d'Entraînement :

Responsable: Tristan Le Corvec CTL Pays de la Loire

Orientation Haut Niveau / Access Haut Niveau

2ème année d'existence

8 Jeunes



LIGUE RÉGIONALE DE
TRIATHLON

PAYS DE LA LOIRE



Écoles de Triathlon

Critères de points modifiés pour cette saison en raison de la COVID
Il en résulte une montée des labels attribués



BOUGUENAI CLUB TRIATHLON
ÎLE DE NOIRMOUTIER TRIATHLON
LA FLÈCHE TRIATHLON
LAVAL TRIATHLON CLUB
LE POIRÉ SUR VIE VENDÉE TRIATHLON
PAYS D'ANCENIS CLUB TRIATHLON 44
SNLS 44
TRIATHLON CLUB NANTAIS
TRIATHLON CÔTE D'AMOUR

9



ASPPT ANGERS TRIATHLON
CHATEAU GONTIER TRIATHLON
CORMARIS TRIATHLON
FONTENAY LE COMTE TRIATHLON CLUB
LA ROCHE VENDÉE TRIATHLON
MASTRIA 53
SAINT JEAN DE MONTS VENDÉE TRIATHLON
TRI VÉLOCE SAINT SÉBASTIEN
SABLÉ TRIATHLON
VSF TRIATHLON

10



BEST SAINT-NAZAIRE TRIATHLON
LE MANS TRIATHLON
LES SABLES VENDÉE TRIATHLON
3
LES HERBIERS TRIATHLON
ERNÉE TRIATHLON
PAYS DE SAINT-GILLES CROIX DE VIE VENDÉE TRIATHLON

3

BILAN DE LA COMMISSION ARBITRAGE

Présenté par Henri DEPOIVRE



Bonjour à toutes, bonjour à tous

1. Structure de la CRA.
 - Président : Mr CHARIE Stéphane
 - Vice Président:
 - Secrétaire : Mr DEPOIVRE Henri
 - Formateurs : David Wilfrid, Dieudé Gilles, Jamet Pascal, Gouy Bernard, Cottanceau JP, Depoivre Henri
 - Logistique : Hue Didier et Viaud Leroux Ingrid.
 - Sécurité des Orga et Raid: Charie Stéphane, Hue Didier, Depoivre Henri

2. Effectifs du corps arbitral :
 - 84 arbitres
 - 11 AP + 5 nouveaux en 2022
 - 15 Jeunes arbitres + 10 en 2022

3. Une jeune arbitre national (Mlle KICHANE Mélissa, Le Mans Tri) qui officiera en 2022 en D2 et une inscription jeune arbitre national (Mlle CHIGNARD Carla St Herblain Tri) en 2023

4. Projet de formation PSC1 pour les arbitres volontaires (saison 2022-2023).



**Merci pour votre attention et je vous
souhaite à toutes et à tous une bonne
année sportive 2022**



COMMISSION INTERRÉGIONALE DE DISCIPLINE

Présenté par Philippe GAUDIN



En partenariat avec la Ligue Bretagne

Suivi administratif fait par la Ligue des Pays de la Loire

Président Gérard GUESNE (VSF)

2 représentants Ligue Bretagne

2 représentants Ligue Pays de la Loire

Laura PETTIGIANI

Alain CORNOU



BILAN DE LA COMMISSION RSO (Responsabilité Sociétale des Organisateur)

Présenté par Margot MIOT et Christian BEAUDOIN



Les différents thèmes de la responsabilité sociétale

1. Une gouvernance responsable et durable
2. L'épanouissement social et professionnel des parties prenantes
3. Le respect et l'implication des pratiquant·e·s
4. La protection de l'environnement
5. Le respect des règles et des valeurs éthiques
6. Le développement et l'attractivité des territoires



BILAN DE LA COMMISSION COMMUNICATION

#TRIPDL

Présenté par Gilles DIEUDE





Site internet :

11 399 visites uniques (-12 %)



2 200 abonnés à 2 792 (+ 26 %)



De 1 128 à 1 444 followers (+ 28 %)



Nouvelles orientations de la ligne de communication :

- Recrutement d'une alternante en communication Master Management du Sport
Gestion des réseaux sociaux, du site internet et des supports de communication

- Distribution de l'information
Calendriers divers, réglementation, promotion des structures et des évènements

- Apport de nouveaux contenus
Focus écoles de Tri, ouverture sur d'autres pratiques, infos courantes, réalisation de LIVE
Changement des adresses mails et du nom de domaine : @liguetriathlonpdl.fr



COMMISSION DÉVELOPPEMENT MEDICALE

Présentée par Stéphanie LEBERT



COMMISSION TERRITORIALE

Présentée par Philippe GAUDIN



COMMISSION TERRITORIALE

1. Constitution :

- 5 présidents de comité, Alan LE PESQUER, pdt de Ligue

1. Objectifs :

- suivi et valorisation des PSF et PST ANS au sein des comités et clubs
- lien avec les comités et les clubs
- valorisation des plans d'actions Ligue et FFTRI auprès des comités et clubs
- validation du calendrier des épreuves de la Ligue et gestion des éventuels conflits de date (à gérer d'abord au sein des comités)

Les Rapports des Commissions

- Technique et sportive
- Régionale d'Arbitrage
- Interrégionale de Discipline
- RSO (Responsabilité Sociétale des Organismes)
- Communication
- Médicale
- Territoriale

Approbation des rapports présentés et commentés à l'unanimité

(Vote à main levée)

RAPPORT FINANCIER 2021

Présenté par Bruno HAMARD



LIGUE DE TRIATHLON PDL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 01/03/2022

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	488 729		488 729	100,00	449 650	100,00	39 079	8,69
Montants nets produits d'expl.	488 729		488 729	100,00	449 650	100,00	39 079	8,69
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			55 574	11,37	56 584	12,58	-1 010	-1,77
Cotisations								
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1	0,00	25	0,01	-24	-95,99
Autres produits								
Reprise sur provisions, dépréciations			101	0,02	9 543	2,12	-9 442	-98,93
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			55 676	11,39	66 153	14,71	-10 477	-15,83
Total des produits d'exploitation (I)			544 405	111,39	515 803	114,71	28 602	5,55
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			17	0,00	565	0,13	-548	-96,98
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			17	0,00	565	0,13	-548	-96,98
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital			6	0,00	2 323	0,52	-2 317	-99,73
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			6	0,00	2 323	0,52	-2 317	-99,73
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			544 428	111,40	518 690	115,35	25 738	4,95
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			544 428	111,40	518 690	115,35	25 738	4,95
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			8 092	1,56	10 222	2,27	-2 130	-20,83
Services extérieurs			333 874	60,31	331 686	73,77	2 188	0,66
Autres services extérieurs			37 076	7,59	28 479	6,33	8 597	30,19
Impôts, taxes et versements assimilés			1 296	0,27	883	0,20	413	46,77
Salaires et traitements			72 831	14,90	61 049	13,58	11 782	19,30
Charges sociales			10 477	2,15	2 784	0,62	7 693	276,93
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

LIGUE DE TRIATHLON PDL

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 01/03/2022

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	7 439	1,58	16 874	3,75	-9 435	-55,80
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
. Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	2	0,00	1	0,00	1	100,00
Total des charges d'exploitation (I)	471 088	96,39	451 978	100,52	19 110	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	85	0,02	100	0,02	-15	-14,99
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	85	0,02	100	0,02	-15	-14,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	807	0,17	9 773	2,17	-8 966	-91,73
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	807	0,17	9 773	2,17	-8 966	-91,73
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	471 980	96,57	461 851	102,71	10 129	-2,19
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	72 448	14,82	56 840	12,64	15 608	27,46
TOTAL GENERAL	544 428	111,40	518 690	115,35	25 738	4,96
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Rapport des Vérificateurs des Comptes

Gérard GUESNÉ

Joël VOISIN



RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la LIGUE 2022

EXERCICE clos au 31 Décembre 2021- Saison 2021

Conformément aux statuts et à la mission de vérification des comptes qui nous a été confiée, Joel VOISIN et Gérard GUESNE avons examiné en date du 02 Mars 2022 la documentation qui nous a été remise par la LIGUE TRIATHLON Pays de la Loire, la comptabilité de l'exercice 2021.

Pour des raisons de convenances, nous avons procédé à cette vérification dans les locaux mis à disposition par le CD TRIATHLON de la Sarthe au Mans.

Tous les documents, factures, relevés bancaires ont été mis à notre disposition, classés mois par mois, et nous avons procédé par pointage et rapprochement sur plusieurs postes de recettes et de dépenses.

Notre travail en commun s'est réparti de la manière suivante :

- Premier semestre 2021, par Joel VOISIN
- Second semestre 2021, par Gérard GUESNE,

Notre travail a notamment porté sur les postes de fonctionnement général, subventions accordées, paiements des licences par les clubs et licenciés et les mouvements de trésorerie avec les justificatifs présentés.

Après avoir mis en commun nos sujétions et demandes complémentaires, et obtenu de Nadège NAUDAN-GURIEC les réponses nécessaires, nous avons constaté la régularité des écritures.

Les comptes qui vous ont été présentés sont déclarés sincères et réguliers.

Aussi, nous vous demandons de donner quitus au Trésorier, Bruno HAMARD, pour la bonne tenue des comptes pour l'exercice 2021.

Fait à Nantes le 25 Mars 2022

M. Joël VOISIN

M. Gérard GUESNE

Le Mans Triathlon

VSF-Triathlon La Ferté-Bernard



Budget Prévisionnel 2022

Présenté par Bruno HAMARD



Compte de résultat simplifié			
CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation	598 800	Produits d'exploitation	569 500
Achat non stockés fourniture équipement	23 000	Produits d'exploitation	527 500
Services extérieurs	409 000	Subventions d'exploitation	42 000
Autres services extérieurs	51 000		
Impôts et taxes	800		
Charges de personnel	102 000		
Dotations aux amortissements	13 000		
Charges financières	200	Produits financiers	100
Frais financiers	200	Produits des titres	100
Charges exceptionnelles	27 500	Produits exceptionnels	0
Subventions accordées	27 500	Sur opérations de gestion	0
		Sur opérations en capital	0
Résultat de l'exercice (bénéfice)	0	Résultat de l'exercice (perte)	56 900
Total	626 500	Total	626 500



Présentation des Coûts 2023

par Bruno HAMARD



Modifications :

- **+4€ par licence sénior master loisir et compétition**
- **+4€ licence dirigeant**
- **+20€ licence individuelle**
- **Pas d'autre modification**

VOTE du Rapport Financier 2021

Vote à l'unanimité (effectué à main levée)

VOTE du Budget Prévisionnel 2022

Vote à l'unanimité (effectué à main levée)

VOTE des Coûts 2023

1 abstention, adopté par le reste de l'Assemblée (effectué à main levée)



PRÉSENTATION et VOTE de la convention entre la Ligue et les CDT



CONVENTION LIGUE / COMITE OLYMPIADE 2021 / 2024

Article 1 - Objet

La présente convention a pour objet de définir les droits et obligations de chacune des Parties, Ligue de Triathlon des Pays de la Loire et Comité Départemental de Triathlon de
dans le cadre du développement du triathlon et des disciplines enchaînées.

Article 2 - Obligations de la ligue

- La rétrocession de 2€ sur le prix de l'ensemble des licences compétition (jeunes, adultes, para), pour chaque licencié du Comité Départemental, au 31 août de la saison N-1. Conformément à la décision en Assemblée Générale de la Ligue Triathlon des pays de la Loire, en date du 02 avril 2022.
- L'aide à la réalisation de 1 ou 2 projets, dont au moins un stage orienté vers les jeunes et en lien direct avec les axes de développement de la Ligue de Triathlon des Pays de la Loire. Chaque projet sera aidé à hauteur de 750€ sur présentation de justificatifs, et après validation du CA de la Ligue.
- La possible mise à disposition gratuite de matériel et de véhicules de la Ligue au Comité, en fonction de leur disponibilité
- La présence d'un élu de la ligue à l'Assemblée Générale du Comité sur invitation de ce dernier,
- Quand leurs emplois du temps le permettent, la ligue mettra ponctuellement et gracieusement à disposition du Comité départemental, les salariés (CTL, agent de développement ou alternant communication) pour intervenir auprès des clubs et organisateurs de son territoire. Et notamment, lors de stages jeunes de détection, de sélection et des Class Triathlon.
- Le Président du Comité ou son représentant est invité aux Conseils d'Administration de la Ligue Régionale de Triathlon.
- La Ligue Régionale de Triathlon transmettra au Comité les coordonnées et effectifs des clubs de son territoire. Le comité s'engage à respecter la réglementation RGPD

Article 3 - Obligations du Comité

Les principaux engagements du comité départemental sont :

- Effectuer des demandes de subventions publiques conformément aux règles administratives en vigueur
- Mener une politique de développement du triathlon et des disciplines enchaînées en cohérence avec la politique régionale et fédérale.
- Réunir une fois par an les formateurs des clubs avec la présence du C.T.L.
- Mettre en place des Championnats Départementaux dans les différentes pratiques de la FFTRI, dans la limite des pratiques proposées au sein du comité.
- Transmettre les comptes rendus d'activités (PV AG) des clubs, des structures organisatrices, du comité départemental à la L.R. Tri des Pays de la Loire, conformément au règlement intérieur de la Ligue



- Transmettre les comptes rendus d'activités (PV AG) des clubs, des structures organisatrices, du comité départemental à la L.R. Tri des Pays de la Loire, conformément au règlement intérieur de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire.
- Transmettre à la FFTRI et à la L.R.TRI la copie des comptes approuvés en Assemblée Générale dans le mois suivant celle-ci, conformément aux statuts du comité Départemental
- Réaliser un calendrier prévisionnel N+1 avec les structures organisatrices de son territoire et le transmettre à la Ligue Régionale de Triathlon avant le 30 juin de l'année N.

Article 4 - Obligations conjointes des parties

- Mettre en œuvre leurs missions ci-avant rappelées dans cette convention,
- Participer activement à la définition et la mise en œuvre des politiques sportives et de développement du triathlon et des disciplines enchainées,
- Coordonner les actions Ligue et Comité Départemental qui sont menées vers les mêmes structures affiliées.

Article 5 - Durée - Renouvellement - Résiliation

La présente convention est conclue pour la durée d'une olympiade. Elle débute à compter de la signature, et prend fin au 31 décembre suivant l'olympiade.

En cas de défaillance d'une des deux parties, la présente convention pourra être résiliée par l'une des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception, six mois avant le terme de la présente convention.

Article 6 – Litiges

En cas de litige entre la Ligue et le Comité, les parties s'engagent à se rencontrer afin de résoudre à l'amiable le litige.

Si les parties ne parviennent pas à trouver un accord, la **Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchainées** tranchera le litige dans l'intérêt du développement du triathlon.

Fait à
Le

Le Président du Comité Départemental Le Président de la Ligue de Triathlon de des Pays de la Loire

ÉLECTION des Représentants des Clubs à l'Assemblée Générale Fédérale

Vote effectué à bulletin secret

Extrait Statuts FFTRI 2.1.1.4. :

(...) Le nombre de voix ainsi attribué à chaque représentant des associations sportives affiliées ne peut en aucun cas être divisé et doit être, si son porteur souhaite participer au vote, exprimé de manière indivisible à l'occasion des votes de l'Assemblée Générale.



Candidatures par ordre alphabétique :

- o GAUDIN Philippe**

Vote des représentants des Clubs avec 31 clubs votants et 209 voix possibles

- o Philippe GAUDIN élu avec 209 voix**

QUESTIONS DIVERSES

ALLOCUTIONS



Merci à Toutes et Tous de votre attention !

Le Président
Philippe GAUDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical stroke.

La secrétaire
Ingrid VIAUD LEROUX

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop and a vertical stroke.